Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110109-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

| Nombre de membres | |
|---|---|
| Afférents | 29 |
| Présents | 21 |
| Votants | 25 |

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

**Présents :** Gérard BERRÉE, Dominique BOISSEL, Bruno BOURGEOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Véronique DUTAY, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Sabine ROULLET, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU, Valérie BERRÉE

**Excusés ayant donné procuration :** Anaïs ANGÉ à Dominique BOISSEL, Sonia JEAN-MARIE à Catherine ROBIN, Sylvie LEROY à Audrey GRUEL, Thomas SANDER à Antoine MAILLARD

**Absents** : Céline AMELINE, Daniel GUÉRARD, Anthony LEBORGNE, Chantal PERSAIS

**A été nommée secrétaire** : Sophie CHAPRON

**2026-0110-109 – Finances :** demande de fonds de concours logements sociaux à Brocéliande Communauté – travaux rue du Soleil Levant

La Commune réalise des travaux de voirie dans le cadre de la construction du programme de logements sociaux rue du Soleil Levant afin de faciliter l'accès et sécurisé le cheminement des piétons. La Commune réalise effectue des travaux de voirie avec la réalisation de trottoirs et de place de stationnement, rue du Soleil Levant et rue des Ecoles.
Le programme de logement porté par le bailleur social Néotoa réalise 26 nouveaux logements sociaux.

Le montant des travaux est estimé, à ce jour, à 145 900€ HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Délibération du Conseil Communautaire de Brocéliande Communauté validant le Pacte fiscal et financier 2022-2026 et notamment son paragraphe octroyant un fonds de concours de 3000 € par logement sociaux lors de la réalisation par la Commune de travaux en lien avec ces derniers,
Considérant l'éligibilité le programme de la rue du Soleil Levant de construction de 26 logements sociaux à cette aide financière communautaire,
Considérant que la Commune de Bréal-sous-Montfort peut bénéficier au maximum d'un fonds de concours de 78 000€ dans la limite dans 50 % des investissements réalisés,

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110109-DE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve la sollicitation d'un fonds de concours auprès de la Brocéliande Communauté pour les travaux de la rue du Soleil Levant dans cadre de la construction d'un programme de logement sociaux**,**
- Autorise Mme le Maire ou son représentant à constituer le dossier de demande de fonds de concours et à signer tout document afférent à ce dossier,

Résultat du vote : pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Sophie CHAPRON